



Mesures sanitaires de l'Eglise catholique en Hainaut

2 septembre 2021

**A l'attention des doyens et curés du diocèse de Tournai
A l'attention des acteurs pastoraux du diocèse de Tournai**

Chers confrères, chers collaborateurs,

Contrairement à ce qui nous avait été annoncé, toutes les restrictions ne sont pas encore levées pour les célébrations.

Hier, 1^{er} septembre, en fin de journée, nous avons reçu un nouveau protocole pour les cultes. Vous trouverez ce protocole en fichier joint. J'en souligne les éléments les plus significatifs.

- Il est bien confirmé qu'il n'y a plus de restriction de nombre et plus d'obligation de distanciation d'1,5 m entre les participants.
- Le port du masque est obligatoire à partir de 12 ans, dès qu'on entre dans un lieu de culte – que ce soit pour une célébration ou pour un autre motif – et pour toute la durée de la célébration ou de la visite. Même assis, le port du masque reste obligatoire. Il est censé couvrir la bouche et le nez...
- Les choristes et lecteurs peuvent chanter ou parler sans masque.
- L'obligation de la désinfection des mains est maintenue, tant pour les participants que pour le célébrant.
- Il est demandé de ne pas faire passer de paniers pour la collecte, mais de garder encore un point de collecte fixe (à la fin de la célébration).
- Les bénitiers doivent rester couverts ou rendus inutilisables.
- Le pain et le vin doivent être couverts (pale ou linge).
- La communion au calice reste toujours prohibée. Les concélébrants communient par intinction.
- Les poignées de main et autres contacts physiques ne sont toujours pas permis. Ceci concerne le geste de paix, mais aussi les salutations en début et fin de célébration.

Par ailleurs, pour la célébration des baptêmes, il nous semble que l'on peut recommencer des célébrations communautaires, avec quelques précautions.

- Un même objet (croix, cierge...) ne doit normalement être touché que par une seule personne.
- Le célébrant se désinfecte les mains ou met un gant pour l'onction.
- Pour le baptême d'eau, on évite de prélever l'eau de la cuve baptismale, mais on prévoit une cruche remplie d'eau que l'on versera sur le front de l'enfant.

Je me permets d'insister auprès de messieurs les curés afin qu'ils soient attentifs à bien informer les acteurs de la liturgie, et particulièrement les sacristains, qui sont impliqués dans la mise en œuvre de ces mesures.

Je suis marri de ces indications et contre-indications, bien indépendantes de ma volonté ! Ceci étant dit, merci d'être attentif à leur application raisonnable et raisonnée.

Avec mes cordiales salutations.

*Olivier Fröhlich
Vicaire général*